

HOMELIE DU 21^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE B

Bien-aimés dans la foi, s'il y a une chose que tout homme, toute femme tient bien en estime c'est sa liberté. A ce propos, ce n'est pas un français qui me dira le contraire, sinon je le renverrai simplement à votre devise nationale. En effet, la liberté est chose fondamentale et c'est un droit qui doit être reconnu à tout citoyen. En tout cas, Dieu le Créateur respecte bien la liberté de l'homme, notre liberté. Ce qui transparait clairement dans les textes de ce dimanche notamment dans la première lecture et dans l'évangile.

En effet, réunissant tout le peuple d'Israël à Sichem, Josué, au nom du Seigneur, leur adresse ces paroles « *S'il ne vous plait pas de servir le Seigneur, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, les dieux que vos pères servaient au-delà de l'Euphrate, ou les dieux des Amorites dont vous habitez le pays. Moi et les miens nous voulons servir le Seigneur* ». Dit autrement, le Seigneur demande au peuple d'exercer sa liberté en acceptant ou en refusant de le servir. Bien sûr que Dieu préfère que son peuple le serve, lui le véritable Dieu. Pour autant, il ne le contraint pas, il le laisse choisir librement qui il veut servir. Et dans l'évangile c'est une pareille attitude qu'adopte Jésus. Voilà qu'à la fin de son discours sur le pain de vie, des gens de son auditoire ont simplement préféré s'en aller, ne plus l'écouter, ne plus être en sa compagnie, fatigués qu'ils sont d'entendre des paroles qu'ils trouvent rudes. Se retournant alors vers les disciples Jésus leur dit, « *Voulez-vous partir, vous aussi ?* ». Autrement dit, Jésus invite ses disciples à exercer pleinement leur liberté en choisissant de rester avec lui ou de prendre congés de lui pour de bon. C'est comme si Jésus disait : Bin ! les gars, écoutez, vous êtes libres de partir vous aussi si vous trouvez comme les autres que mes paroles sont rudes et difficiles à accepter.

Ces deux récits témoignent à suffisance du respect que Dieu a pour l'homme, qui ne l'oublions pas, demeure sa créature. Dieu pouvait bien user de son pouvoir de créateur pour tout nous imposer. Eh bien non, il ne l'a pas fait. Dieu ne nous impose rien, mais il nous propose tout ce qui contribue à notre véritable épanouissement. Il ne nous force pas le salut, mais nous le propose vivement. Si Dieu le Maître de tout ne force rien à l'homme mais respecte sa liberté, alors comment comprendre que des hommes puissent imposer leurs vues et points de vue, leur vision du monde, leurs convictions politiques, religieuses à leurs semblables ? Si certains ont fait le choix de mener leur vie sans Dieu, alors pourquoi veulent-ils refuser à d'autres d'exercer leur liberté en choisissant de croire et de servir Dieu ? Et même parmi ceux qui ont fait le choix de croire en Dieu, pourquoi certains voudraient-ils imposer aux autres leurs conceptions de Dieu, leur religion ? En bas le fondamentalisme religieux qui ne rend nullement gloire à Dieu qui est le premier à respecter la liberté de l'homme. Tuer soi-disant au nom de Dieu, c'est une absurdité, c'est une aberration. Et Dieu demandera compte à ceux qui feignent de lui rendre service en tuant alors que lui-même commande de ne pas tuer.

Pour notre part, à la suite de Pierre nous avons fait le choix de demeurer en Christ, de ne pas nous éloigner de lui « *A qui irions-nous Seigneur, tu as les paroles de la vie éternelle* ». Je vous assure et vous rassure, bien-aimés, nous avons fait le bon choix de croire en Jésus et de le préférer à tout car en vérité je vous le dis, en dehors de Jésus point de salut. C'est au nom de Jésus que tout homme sera sauvé. Voilà pourquoi, c'est lui Jésus qui doit être la référence, la mesure de notre agir comme le rappelle saint Paul dans la deuxième lecture. Ainsi, le rapport de l'époux à son épouse doit refléter la relation du Christ à son Eglise. Le Christ a aimé son Eglise et s'est livré pour elle. De même, vous les époux vous devez aimer vos épouses et livrer vos corps, vos existences pour elles. Et vous les épouses, il vous est demandé de vous soumettre à vos époux. Entendons-nous bien, à ce sujet. Il ne s'agit nullement d'une soumission servile qui contredirait le droit fondamental de la liberté. Cela est tellement vrai que sans consentement, c'est-à-dire sans expression libre de la volonté point de mariage sacramentel. Les paroles de saint Paul ont souvent été prises littéralement et faussement interprétées comme une

domination de l'homme sur la femme. Il n'en est pas ainsi puisque l'apôtre commence par signifier que tous nous devons nous soumettre les uns aux autres ; il s'agit donc d'une soumission mutuelle. Ce qui vous est demandé en réalité à vous, épouses, c'est d'aimer vos maris et de vous livrer aussi pour eux ; de les respecter. Au couple il est demandé de cultiver le sens du sacrifice pour le bien, l'épanouissement de l'être-aimé, du/de la conjoint(e). Et nous convenons bien que le sens du sacrifice ne fait pas bon ménage avec la volonté de domination, mais convoque au contraire les vertus d'amour, d'oubli de soi, d'altruisme. C'est cela qui vous est demandé à vous qui vivez dans les liens du mariage et à nous tous baptisés dans le Christ .

Daigne le Seigneur nous donner la claire vision de ce que nous devons faire dans la vie familiale, la vie ecclésiale, la vie paroissiale et surtout la force, l'amour et la liberté de l'accomplir pour la plus grande gloire de Dieu et le salut du monde. Amen !